

L'Humanité, 12 juillet 2013

« Les dividendes sont protégés »

Pour l'économiste Michel Husson, les super-riches ont les moyens de résister à la crise.

ENTRETIEN



Comment peut-on avoir une augmentation des revenus du patrimoine des plus grandes fortunes de France, alors même que l'économie française est en récession?

MICHEL HUSSON. Il y a trois éléments de réponse. On peut d'abord aller voir du côté des comptes des entreprises. Paradoxalement, depuis le début de la crise, la part des profits des entreprises qui va aux dividendes augmente. Quand on regarde les évolutions, les dividendes ont un peu baissé en 2009, un peu aussi en 2010, mais ensuite ils ont rattrapé leur creux. Il y a une résilience terrible des dividendes, ils sont protégés. Le deuxième privilège dont bénéficient les grandes fortunes, c'est de ne pas être imposées comme les citoyens lambda, car leurs immenses capacités d'optimisation fiscale leur permettent d'échapper à l'imposition maximale. C'est vrai également des multinationales, qui paient beaucoup moins d'impôt sur les sociétés que les petites et moyennes entreprises. L'optimisation fiscale permet aux patrimoines de grossir sans être redistribués au moins à la marge par l'impôt. Troisièmement, le contraste entre la santé de ce hit-parade de grandes fortunes et l'état de récession de l'économie française, c'est que les grands groupes français dont ils sont propriétaires réalisent la majorité de leur chiffre d'affaires hors de France.

Quelles solutions pourrait-on imaginer pour que les profits des entreprises financent l'investissement productif plutôt qu'une poignée de super-riches ?

MICHEL HUSSON. La première grande méthode est la fiscalité. Ce qu'on constate ici, c'est que jusqu'à présent les politiques fiscales du gouvernement actuel sont inefficaces. La seule mesure symbolique en ce sens, la tranche d'impôt à 75 % a été vidée de son contenu, vu les exemptions, et toute une série de niches d'optimisation fiscale n'ont pas été retoquées... Toutes les réformes qui pouvaient aller dans le bon sens sont rabotées pour devenir homéopathiques. La seconde méthode, c'est de prendre au mot le discours sur la compétitivité. Si la compétitivité-prix est un problème, il faut voir que, dans le prix d'un produit, il y a le coût du travail, mais aussi le coût du capital. Une grande partie de ce coût du capital est un profit financier illégitime. Si vraiment il y a un problème de prix, il faut ajuster sur les dividendes. Aujourd'hui on fait l'inverse: on ajuste sur les salaires, mais aucune mesure n'est prise pour réduire réellement le poids des dividendes. C'est assez incroyable, au moment même où on nous dit qu'il faut faire des efforts, que le coût du travail est trop élevé... La mesure la plus significative est le crédit d'impôt compétitivité-emploi (Cice), qui légitime l'idée selon laquelle le premier problème est le coût du travail et laisse de côté le coût du capital. La loi prévoit un contrôle a posteriori de l'utilisation du Cice, mais qui n'est pas fléché, on distribue l'argent complètement à l'aveuglette. Cette absence de conditionnalité marque l'absence de volonté de peser sur la répartition des revenus.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARC BERTRAND